

CAHIER DE MIELLERIE – Partie 2 « CONDITIONNEMENT »

Année : (Document à conserver 5 ans)

Exploitation :

Exemple :

Date de mise en pots	Remarques Appellation florale finale? Existence d'analyses ?, Ensemencement ?, Refonte du lot ? Etc...	N° de lot (futs/seau)	N° des contenants	Quantité	Conditionnement				DDM (18 mois au moment du conditionnement)	N° de lot (si différent de la DDM)*	Vente (vendu à quel client professionnel ? ou en vente directe ?)
					Pots Kg	500g	250g	Autre			
10.06.13		Fleur-2013	Fûts n°1 et 3	650 kg	306	688			10/06/15		Système U

* Pour un lot constitué de pots, si un n° de lot n'est pas reporté sur l'étiquette, la DDM (exprimée en jj/mm/aa) fait office de n° de lot.
Se référer au MEMENTO DE L'APICULTEUR pour plus de précisions sur la réglementation : www.alsace.chambagri.fr/elevage/apiculture.html

CAHIER DE MIELLERIE – Partie 2 « CONDITIONNEMENT »

Année : (Document à conserver 5 ans)

Exploitation :

Date de mise en pots	Remarques Appellation florale finale? Existence d'analyses ?, Ensemencement ?, Refonte du lot ? Etc...	N° de lot (futs/seau)	N° des contenants	Quantité	Conditionnement				DDM (18 mois au moment du conditionnement)	N° de lot (si différent de la DDM)*	Vente (vendu à quel client professionnel ? ou en vente directe ?)
					Pots Kg	500g	250g	Autre			

* Pour un lot constitué de pots, si un n° de lot n'est pas reporté sur l'étiquette, la DDM (exprimée en jj /mm/aa) fait office de n° de lot.
 Se référer au MEMENTO DE L'APICULTEUR pour plus de précisions sur la réglementation : www.alsace.chambagri.fr/elevage/apiculture.html